

PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées DRAC n°2015/

> ARRÊTÉ portant inscription au titre des monuments historiques de l'immeuble dit "Maison du Sénéchal" située 17 rue du Majou à GOURDON (Lot)

> > Le Préfet de la région Midi-Pyrénées Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2;

VU le décret n°2010-146 du 16 février 2010, modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ; VU la consultation de la commission régionale du patrimoine et des sites de Midi-Pyrénées en date du 17 mars 2015;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDÉRANT que l'immeuble dit "Maison du Sénéchal", 17 rue du Majou à GOURDON (Lot) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité du bâti médiéval remanié au XVIIe siècle et de l'intérêt des décors peints : SUR proposition du directeur régional des affaires culturelles ;

ARRETE

Article 1er - Est inscrit, en totalité, au titre des monuments historiques l'immeuble dit "Maison du Sénéchal", 17 rue du Majou sur la commune de GOURDON (Lot), situé sur la parcelle 347 section AH, d'une contenance de 10a 47 ca, appartenant à la commune de GOURDON 46300 - n° SIREN 214 601 270, depuis une date antérieure au 1er janvier 1956, tel que délimité en rouge sur le plan annexé au présent arrêté.

Article 2 - Le présent arrêté, dont une copie sera adressée à la ministre de la culture et de la communication, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune et aux propriétaires, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Toulouse, le 24 SP. 2015

Pascal MAILHOS

Plan annexé à l'arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de l'immeuble dit "Maison du Sénéchal", 17 rue Majou à Gourdon (Lot), sur la parcelle n° 347, d'une contenance de 10a 47ca, figurant au cadastre section AH (délimitation de l'immeuble portée en rouge sur le plan).

